

Rôle éducatif et de prévention des crèches en question

Réunis en assemblée annuelle mardi soir à Fribourg, les employeurs des crèches, réunis au sein de la Fédération des crèches et garderies fribourgeoises, ont tiré la sonnette d'alarme mardi soir à Fribourg. Le recrutement de personnel de formation tertiaire supérieure devient de plus en plus problématique et met en question le rôle éducatif et de prévention des crèches. Il y a une pénurie d'éducateurs/trices de l'enfance dans toute la Suisse romande et les jeunes Fribourgeois sont obligés d'aller se former à Sion, La Chaux-de-Fonds ou Lausanne.

L'IPGL de Lausanne, Ecole supérieure en éducation de l'enfance privilégiée par les Fribourgeois pour sa proximité, a une liste d'attente importante. Après avoir fait un stage préalable et passé un examen d'entrée, les jeunes doivent patienter deux ans avant d'entrer en formation. Devant ces obstacles, les jeunes se tournent parfois vers d'autres formations apparentées, comme l'éducation sociale, mais aussi vers des filières moins qualifiées comme le CFC d'assistant socio-éducatif.

Cette situation est problématique, a relevé la présidente de la FCGF, Marisa Rolle, car parallèlement les cantons romands forment des CFC d'assistants socio-éducatifs en nombre important. Le risque existe que les éducateurs/trices de formation supérieure soient peu à peu remplacé-e-s par des assistant-e-s. D'autant plus à Fribourg, où les normes de la Direction de la santé publique ne prévoient pas de quota entre personnel de formation supérieure et détenteurs de CFC.

Coût en ligne de mire

Ce glissement d'une formation tertiaire supérieure vers une formation secondaire initiale n'est pas anodin. Il vise, sans que l'objectif en soit clairement annoncé, une baisse des coûts par l'emploi de personnel moins qualifié. Or, les crèches continuent à avoir besoin de personnel formé au niveau supérieur pour assumer la responsabilité éducative du groupe d'enfants, soutenir le développement de chaque enfant dans un contexte collectif, observer l'évolution des apprentissages de chacun et adapter l'action éducative en conséquence, organiser et gérer le travail au sein du groupe éducatif, accompagner la parentalité, notamment.

Il ne s'agit pas pour la FCGF de discréditer la formation d'assistant socio-éducatif (ASE), ceux-ci ont également leur place dans les institutions fribourgeoises. D'ailleurs, les crèches font un effort très important de formation des apprentis. En 2009, 65 assistants socio-éducatifs ont terminé leur apprentissage dans la petite enfance - parmi eux, plus d'une vingtaine ont trouvé un emploi dans les crèches du canton -. Du côté des Ecoles supérieures en éducation de l'enfance romandes, entre 10 et 15 étudiant-e-s sortent chaque année.

Afin d'éviter une dégradation des conditions d'accueil et garantir la qualité éducative en crèche, l'Assemblée de la FCGF a décidé de préparer une Charte professionnelle de qualité qui précisera les valeurs et missions des crèches et les moyens nécessaires pour garantir cet accueil de qualité. La FCGF va également promouvoir la formation raccourcie d'éducateur de l'enfance proposée par les Ecoles supérieures aux assistant-e-s socio-éducatifs.

50% de personnel tertiaire

Dans son dernier Bilan Innocenti, l'UNICEF présente une analyse comparative de l'état des services de garde et de l'éducation de la petite enfance dans les 25 pays de l'OCDE. Parmi les dix normes minima de l'organisation des Nations Unies, deux concernent la formation du personnel. La première préconise une formation obligatoire pour 80% du personnel s'occupant de l'enfance; la deuxième exige une qualification de niveau tertiaire pour 50% du personnel. L'UNICEF estime aussi que « la garde extérieure au foyer offre à la fois un énorme potentiel pour l'enfant, mais constitue un risque si les principaux enjeux en matière de qualité ne sont pas pris en compte. (*Bilan Innocenti 8, 2008*).

FEDERATION DES CRECHES ET GARDERIES FRIBOURGEOISES
Communiqué de presse du 5.5.2010